# Le Rassembleur des Coteaux



Municipalité des Coteaux

65, route 338 Les Coteaux (Québec) J7X 1A2

450 267-3531

www.les-coteaux.qc.ca

mun.lescoteaux





# Mot de la mairesse



#### Chers citoyennes et citoyens,

Conformément aux dispositions de la *Loi 122*, visant à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et aptes à augmenter leur autonomie et leurs pouvoirs, je vous présente aujourd'hui les faits saillants du rapport financier 2020 de la Municipalité des Coteaux.

#### RAPPORT FINANCIER

Les états financiers de la Municipalité pour l'exercice 2020 nous indiquent que les revenus de fonctionnement ont été de <u>6 553 145 \$</u>. Les différentes charges pour l'ensemble des services de la municipalité, incluant les frais financiers et l'amortissement des immobilisations, s'élèvent à <u>5 851 552 \$</u>.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette, affectations, etc.), les états financiers présentent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 1 317 413 \$.

En incluant le surplus 2020, le surplus accumulé libre au 31 décembre 2020 est de 2 206 102 \$.

#### Principaux éléments ayant généré cet excédent :

- > Surplus accumulé affecté aux revenus 2020 tel que prévu au budget;
- > Droits de mutation immobilière plus élevés;
- > Aide gouvernementale Covid qui n'a pas encore été entièrement utilisée;
- Partage des actifs provenant de la dissolution de la Régie d'incendie (sommes ayant par la suite été placées dans une réserve);
- > Certains évènements n'ayant pas eu lieu (ex. : Festival nautique, Fête Nationale).

La dette à long terme est passée de  $\underline{5}$  587 112 \$ au 31 décembre 2019 à  $\underline{5}$  316 195 \$ au 31 décembre 2020, soit <u>une diminution de 270 917 \$</u>.

#### RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

La firme de vérificateur externe Poirier & associés Inc. a effectué l'audit des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 de la municipalité des Coteaux, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.

À la suite de son mandat, un rapport de l'auditeur indépendant a été émis avec l'opinion suivante :

« À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2020 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de leur dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

#### **MOT DE LA FIN**

Le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier 2020 déposés à la séance ordinaire du conseil du 21 juin 2021, sont ensuite transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et déposés sur le site Internet de la municipalité au www.les-coteaux.qc.ca.

Denise Godin-Dostie, mairesse

Denie Godin - Locke

**Heures de bureau :** Pour prendre rendez-vous, 450 267-3531. Mardi De 9 h à 12 h Mercredi De 13 h à 16 h Jeudi De 9 h à 12 h



#### SITE INTERNET

WWW.LES-COTEAUX.QC.CA

Après plusieurs semaines de travail, nous sommes heureux de pouvoir vous présenter la nouvelle version de notre site Internet. Ce site a été pensé pour faciliter la navigation, mais aussi pour faciliter les démarches citoyennes.

Vous y trouverez des informations entre autres sur nos activités, nos événements, les collectes, les demandes de permis, mais aussi l'historique de la Municipalité et toute l'actualité.

En espérant que vous apprécierez ce nouveau site autant que nous, nous vous souhaitons une bonne découverte du site.

#### **ALERTE CITOYENNE**



SYSTÈME COMALERTE

Dans le cadre du programme de sécurité civile mis en place par le ministère de la sécurité publique du Québec, la Municipalité des Coteaux lance un portail d'alertes citoyennes ayant pour but de rejoindre rapidement l'ensemble des citoyens lors d'une situation d'urgence ou d'un problème à l'intérieur de la municipalité.

#### Qu'est-ce que la sécurité civile?

La sécurité civile est l'ensemble des actions et des moyens mis en place à tous les niveaux de la société afin de connaître les risques, de prévenir les sinistres, d'en limiter les conséquences néfastes sur la population, les biens et l'environnement et de favoriser le retour à la vie normale.

#### À titre d'exemples :

- avis d'ébullition;
- fermeture de rues;
- situations d'urgence;
- bris d'aqueduc;
- inondation;
- toutes autres situations d'urgence.

#### Comment seront transmises les alertes?

Les alertes seront transmises via courriel, SMS, ligne téléphonique cellulaire et fixe.

Il suffira de vous inscrire via le site Internet de la municipalité ou de remplir un formulaire d'inscription qui vous sera transmis par la poste sous peu.

Il est important de savoir que le système d'alerte ne sera en aucun cas utilisé pour l'envoi de publicités.

De l'information supplémentaire vous sera transmise sous peu par la poste. Consultez notre site Internet et suivez-nous sur Facebook pour demeurer à l'affût des dernières nouvelles.





# Parcours d'exerciseurs en plein air

La Municipalité des Coteaux a souligné le 1<sup>er</sup> juillet dernier, en présence de la députée fédérale de Salaberry-Suroît, M<sup>me</sup> Claude DeBellefeuille, l'installation de six nouvelles stations d'exercices récemment installées au Parc Réjean Boisvenu.

# Un projet multi générationnel en cohérence avec la vision de la municipalité

L'inauguration officielle de ce centre d'exercice en plein air permettra entre autres aux aînés de demeurer actifs en étant tout aussi profitable pour les familles. Ce projet correspond aux orientations de développement social et communautaire prévues dans ce parc intergénérationnel : « Alors que la pandémie a fait ressortir davantage l'importance d'avoir une population en santé, c'est pour moi un grand plaisir que de m'adresser à vous aujourd'hui pour l'inauguration officielle de ce centre d'exercice en plein air situé au parc intergénérationnel, Réjean-Boisvenu. Ce circuit, bien qu'il ait été installé avant tout pour les personnes de 55 ans et plus, est bien sûr accessible à tous les citoyens désireux de s'entrainer gratuitement en plein air. Je tiens d'ailleurs à remercier le gouvernement fédéral pour la subvention obtenue, car cela nous a permis d'élargir nos services communautaires et sociaux » a tenu à souligner la mairesse Madame Denise Godin-Dostie.

L'aménagement de ces nouvelles infrastructures permettra de diversifier l'offre des activités dans ce parc. Notons que ces installations s'ajoutent aux autres déjà sur place, à savoir un terrain de pétanque, un circuit Vertuo (panneaux d'exercices avec l'ameublement de parc), une table de ping-pong ainsi qu'un terrain de tennis.

# Une aide financière fédérale octroyée dans le cadre du programme « Nouveaux Horizons » pour les ainés

La Municipalité des Coteaux tient à remercier le gouvernement fédéral pour la subvention de 25 000 \$ qui a été reçue dans le cadre du programme « Nouveaux Horizons » pour les aînés. À cet effet, M<sup>me</sup> DeBellefeuille explique : « La bonne santé physique et mentale des aînés est essentielle surtout en temps de crise. Je suis heureuse de voir des organismes de chez nous qui ont proposé des projets innovants pour assurer le maintien de ce bien-être et je suis fière de pouvoir participer à la réalisation de ces projets ».

« Le projet à Les Coteaux en était un vraiment essentiel et je suis très heureuse d'avoir collaboré à l'obtention de cette subvention et d'être présente pour son inauguration. Je tiens à souligner l'excellent travail de la municipalité » a poursuivi Claude De Bellefeuille.



# AFFAIRES MUNICIPALES

# **TERRE MAIRES 2**

Réalisé dans le cadre de l'entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications, et déployé par le CACVS et le Musée régional de Vaudreuil-Soulanges, le projet Terre-Maires 2 offre aux élu(e)s et aux artistes de la région, la possibilité d'exercer ensemble leur créativité et de démontrer leur attachement à la région de Vaudreuil-Soulanges.

Terre-Maires 2 est sans contredit l'un des projets-phare de cette année bien particulière. Les élu(e)s ont fait preuve d'engagement envers le projet malgré les contraintes en vigueur et les nombreuses adaptations avec lesquelles ils et elles ont dû composer. Quant aux artistes, ils ont su adapter leurs pratiques aux contraintes et entraîner leur partenaire dans leur univers, pour que l'œuvre reflète véritablement le fruit de cette collaboration.

Nadine Maltais, directrice générale CACVS

#### **VOLET ARTS VISUELS**

Des artistes en arts visuels furent jumelés aux maires et mairesses de la région de Vaudreuil-Soulanges pour créer une œuvre inspirée d'un objet issu de la collection permanente du Musée, choisi en début de projet par l'élu(e) et symbolique pour sa municipalité. Il en résulte une exposition unique, fruit de l'échange entre l'imaginaire des artistes et l'expérimentation des élu(e)s.



# CHRONIQUE DE L'URBANISME

# Prenez note que le service d'urbanisme demeure actif cependant à distance.

Pour toute demande, deux options s'offrent à vous :

- par le service en ligne au www.les-coteaux.qc.ca OU
- par courriel à l'adresse suivante : urbanisme@les-coteaux.qc.ca

Pour toutes demandes de permis, n'oubliez pas d'y inclure vos croquis ou dessins afin de compléter vos dossiers. De plus, en raison du fort volume de demandes, il se pourrait que le délai soit plus long que prévu. Merci de votre compréhension.

#### **Permis obligatoires**



#### ► Aire de stationnement

L'obtention d'un certificat d'autorisation est nécessaire avant l'aménagement d'une aire de stationnement, et ce avant le début des travaux. Veuillez allouer 30 jours pour l'obtention d'un permis et 60 jours si celui-ci doit être soumis à l'approbation d'un P.I.I.A. Celui-ci est au coût de 30 \$ et vous pouvez en faire la demande en passant par le Service d'urbanisme au courriel suivant : urbanisme@les-coteaux.qc.ca ou par le site Internet sous le menu « Services en ligne/Demandes de permis »

#### ► Arrosage d'une nouvelle pelouse

Il est permis, sur obtention d'un permis émis par la Municipalité, d'arroser tous les jours en dehors des heures de pointe une nouvelle pelouse, une nouvelle plantation d'arbres ou d'arbustes et un nouvel aménagement paysager pour une période maximale de 15 jours suivant le début des travaux d'ensemencement, de plantation ou d'installation de gazon en plaques.

L'arrosage d'une pelouse implantée à l'aide de gazon en plaques est permis en tout temps pendant la journée de son installation.

Pour obtenir un certificat d'autorisation, vous devez remplir le formulaire à cet effet. Vous pouvez en faire la demande en passant par le Service d'urbanisme au courriel suivant : urbanisme@les-coteaux.qc.ca ou par le site Internet sous le menu « Services en ligne/Demandes de permis »

#### ► Construction pour un poulailler domestique

La Municipalité autorise la garde de poules domestiques pour les habitations unifamiliales isolées seulement. Le nombre permis est de 2 à 5 poules par terrain et le coq est interdit. L'implantation d'un poulailler nécessite un permis de la municipalité. Les poules domestiques doivent être gardées à l'intérieur du poulailler entre 22 h et 7 h. La conception du poulailler doit assurer une bonne ventilation et un espace de vie convenable. La superficie ne peut excéder 10 mètres carrés, tout comme l'enclos extérieur. La propreté des installations est primordiale et le bâtiment doit se trouver à une distance de 2 mètres des lignes de terrain.

#### Pour obtenir un permis, vous devez remplir le formulaire à cet effet. Trois façons d'obtenir le formulaire :

irois raçons a obtenii le formulaire

- 1. site Internet au www.les-coteaux.qc.ca;
- 2. courriel à urbanisme@les-coteaux.qc.ca;
- ou en vous présentant au comptoir de la réception de l'hôtel de ville au 65, route 338, Les coteaux.

### **RÔLE D'ÉVALUATION EN LIGNE**

Pour faire suite à l'arrivée du nouveau site Internet, la Municipalité est fière de vous annoncer qu'il vous sera possible de consulter les informations de données immobilières de votre propriété par le biais du site Web sous l'onglet « Citoyens/taxations & finances/rôle d'évaluation ».

Nous rendons accessibles aux citoyens les données foncières telles l'évaluation, l'année de construction, les dimensions de votre propriété, etc. Le Portail de données immobilières permettra aussi de produire les documents et l'information nécessaires aux divers utilisateurs.

Venez visiter le site au WWW.LES-COTEAUX.QC.CA

#### Fauchage des terrains vacants

Considérant que la politique suivante du fauchage des terrains est en vigueur dans la municipalité, tout propriétaire d'un lot non desservi par l'aqueduc et l'égout doit couper les herbes au moins une fois par année le 1er juillet.

Tout propriétaire d'un lot desservi doit couper les herbes au moins une fois avant le 20 juin et une autre fois avant le 15 août de chaque année. De plus, sur les terrains situés à moins de 30 mètres de toute bâtisse, le gazon doit être coupé de façon régulière afin de conserver la hauteur à moins de 15 cm (6 pouces).

À défaut pour le propriétaire de couper les herbes des terrains, l'inspecteur municipal procèdera au fauchage de ces terrains à partir du 21 juin et du 16 août pour les lots desservis et à partir du 2 juillet pour les autres. Pour les terrains situés à moins de 30 mètres de toute bâtisse, le fauchage sera effectué de façon régulière. Les frais de coupe seront facturés au propriétaire. Ces frais seront recouvrables civilement contre la personne impliquée.

# LEVÉE DE L'INTERDICTION D'ARROSAGE et invitation à consommer l'eau potable de façon responsable

La Municipalité des Coteaux souhaite aviser ses citoyens que l'interdiction d'arrosage est maintenant levée. Toutefois, les citoyens devront respecter la réglementation en vigueur et poursuivre leurs efforts afin de consommer l'eau potable de façon responsable durant toute la période estivale. Advenant une période de sécheresse ou un non-respect de la réglementation, la Municipalité se verra dans l'obligation d'interdire à nouveau l'arrosage.

Nous remercions la population pour leur collaboration.

#### RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION

#### Périodes d'arrosage

L'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux distribué par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux est permis uniquement de 22 h à minuit les jours suivants :

- un jour où la date est un chiffre pair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre pair;
- un jour où la date est un chiffre impair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre impair.

Quant aux systèmes d'arrosage automatique, il est permis d'arroser uniquement de 3 h à 6 h le dimanche, le mardi et le jeudi.

#### Arrosage de la végétation

L'arrosage manuel, à l'aide d'un tuyau muni d'un dispositif à fermeture automatique, d'un jardin, d'un potager, d'une boîte à fleurs, d'une jardinière, d'une plate-bande, d'un arbre et d'un arbuste est permis en tout temps.

# COMMANDITAIRES DE LA REVUE MUNICIPALE



PRENEZ RENDEZ-VOUS! **450 217-1004** 

9 148, montée du Comté, Les Coteaux





# Ostéopathie

·LAC ST-FRANÇOIS·

Ostéopathie | Massothérapie

1200, rue Principale, Saint-Zotique JOP 1Z0
OSTEOPATHIELACSTFRANCOIS.COM

**450 217-1023** rue Principale, Saint-Zotique JOP 1Z0





TÉL.: (450) 267-3303 TÉL.: (450) 267-1073 FAX: (450) 267-7815

#### **GARAGE ED SAUVÉ LTÉE**

MÉCANIQUE GÉNERALE - INJECTION BATTERIES - PNEUS

74, RUE SAUVÉ (SORTIE 12 · ROUTE 20) LES COTEAUX (QUÉBEC) J7X 1M4















Restaurant Tim Hortons nº 5088 340, montée du Comté Les Coteaux (QC) J7X 1A8

Téléphone (450) 267-0782 timhortonslescoteaux@videotron.ca









www.clubdelecturetd.ca
Inscris-toi à la bibliothèque et crée ton carnet

pour pouvoir noter tes lectures, lire des livres numériques gratuits et faire des activités en ligne!

**Nouveauté :** nous ferons un tirage chaque semaine pour encourager la lecture.

#### **HEURES D'OUVERTURE**

Lundi - mardi : 13 h à 19 h

Mercredi : 12 h à 19 h

Jeudi - vendredi - samedi : 9 h à 13 h

Coût:

Gratuit / membres 5 \$ / non-membres



LA CULTURE EN PLEIN AIR | Animations offertes par la Bibliothèque Lucile-C.-Sauvé durant les mois de juillet et d'août pour le plaisir de vos enfants.

Endroit: Parc Wilson, 200, rue Principale, Les Coteaux

Inscription: Bibliothèque au 450 267-1414





Le castelet voyageur

Par Théâtre du Crapaud Cornu Jeunes de 5 à 12 ans

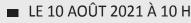


Neurones atomiques

Ateliers scientifiques

- Les papillons à 10 h (5 à 8 ans)
- Roches et minéraux à 11 h (9 à 12 ans)





Chaos au château

Par Animagerie Jeunes de 5 à 12 ans



# COMMANDITAIRES DE LA REVUE MUNICIPALE







## **Exposition** FÊTE DES ARTS LES COTEAUX

SAMEDIS ET DIMANCHES – 11 H À 17 H

L'exposition présentée à l'édifice Laurier-Léger sera prolongée jusqu'au 29 août 2021.

Venez admirer les œuvres des artistes du regroupement Le Cercle rouge, Mélanie Poirier, Francine Vernac et Gabriel Lalonde.



# **CONCOURS** « Le Roi du BBQ »

**ÉDITION 2021** 

Le roi du BBQ sera-t-il un Coteaulois/ Coteauloise?

Nous invitons les Coteaulois à participer au concours Le Roi du BBQ Vaudreuil-Soulanges.

#### **RÈGLEMENTS**

Les Municipalités de la région de Vaudreuil-Soulanges sont à la recherche du maître incontestable du grill! Elles s'unissent et partent à la recherche du meilleur cuistot!

Pour participer, vous devez être résident de l'une des municipalités inscrites et être âgé de plus de 18 ans. Inscrivez-vous à facebook.com/RoiduBBQvs

Le jury sera la communauté Facebook. Ceux-ci désigneront le gagnant en attribuant la mention « jaime » sous leur recette favorite.

#### 1ère ronde jusqu'au 31 juillet :

un gagnant par Municipalité sera sélectionné. Les gagnants se mériteront un panier d'une valeur de 50 \$ et un tablier identifié Le Roi du BBQ.

#### 2e ronde jusqu'au 20 août :

les gagnants de la première ronde s'affronteront pour l'amour des internautes.

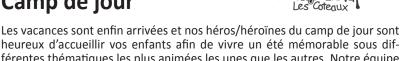
Le grand gagnant se méritera un BBQ d'une valeur de plus de 2 000 \$.

Bonne chance à tous!



MARDI 20 JUILLET 2021 À 19 H PARC WILSON - 200, RUE PRINCIPALE LES COTEAUX

# Camp de jour



heureux d'accueillir vos enfants afin de vivre un été mémorable sous différentes thématiques les plus animées les unes que les autres. Notre équipe saura leur faire vivre de belles aventures au cours de l'été.

Nous vous invitons à joindre le groupe facebook du camp de jour https:// www.facebook.com/campdejourcoteaux/ pour rester à l'affût des activités à venir. Bon été!



## Journée spéciale - Camp de jour **VENDREDI 30 JUILLET 2021**

ORGANISÉE PAR DEV VAUDREUIL-SOULANGES ET LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX





#### Programmation:

- Mini-croisière animée sur le lac Saint-François par la compagnie Navark
- Animations diverses :
- Parc historique de la Pointe-du-Moulin
- Ferme des Petits Écores Pointe Fortune
- Lieu historique national Coteau-du-Lac
- Parcours d'obstacles mobile Tonga animation
- Baignade à la piscine municipale Coteau-du-Lac

Du plaisir garanti!



La Municipalité des Coteaux et la Ville de Coteau-du-Lac, vous invitent à trois week-ends d'activités nautiques. Cette programmation prendra place au lieu du Festival nautique qui concentrait toutes ses animations et activités en une seule fin de semaine. Ainsi, les consignes sanitaires actuelles seront bien respectées.

20, chemin du Fleuve / aux parcs Thomas-Monro et Louis-Stanislas-Pariseau Réservations: loisirs@les-coteaux.gc.ca / 450 267-3531

#### 24 JUILLET - 17 h à 18 h

#### GALILÉO

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LA VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT

- Concert d'été 250 places
- Événement organisé par Développement Vaudreuil-Soulanges

Gratuit, mais sur réservation à canaldesoulanges.ca

#### 25 JUILLET - 20 h 30

#### CINÉ-FLOTTANT À LA PISCINE INTERMUNICIPALE

- Soirée cinéma sur l'eau : tubes gonflables fournis (capacité limitée)
- Capacité de 25 personnes supplémentaires sur chaises en bordure de la piscine

Sur réservation seulement

#### 24-25 JUILLET - 10 h à 16 h

#### **INITIATION À LA VOILE**

LA FÉDÉRATION DE VOILE DU QUÉBEC

- Peut accueillir jusqu'à deux enfants ou un adulte et un enfant
- Âge requis : 9 ans et plus

#### PLANCHES À PAGAIE (SUP)

• Âge requis: 12 ans et plus ou parent-enfant

#### TOURS DE TUBE TRACTÉ PAR UN PONTON SUR LE LAC SAINT-FRANÇOIS

- Âge requis : 12 ans et plus ou 6 à 11 ans avec un parent. Départ aux heures.
- 2 personnes par tour de tube. Le tour de tube est d'une durée de 10 minutes. Un seul parent est autorisé sur le bateau pour accompagner les participants au tour de tube

Sur réservation seulement

#### TRAMPOLINE ET GLISSADE FLOTTANTS

• Âge requis : 6 ans et plus

## **FOODTRCUK** La Cantine à Ti-Guy

LES SAMEDIS DE 11 H À 19 H 30 ET LES DIMANCHES DE 11 H À 16 H

#### 31 JUILLET - 1er AOÛT - 10 h à 16 h

#### **KAYAKS ET PLANCHES À PAGAIE (SUP)**

• Âge requis : 12 ans et plus ou parent-enfant

#### **CONSTRUCTION D'UN RADEAU**

• Construisez votre radeau à partir du matériel fourni, mettez-le à l'eau et soyez les plus rapides. Une construction par bulle

#### INITIATION À LA PLONGÉE SOUS-MARINE

À L'INTÉRIEUR D'UN BASSIN MOBILE AVEC L'ENTREPRISE ÉCODIVE

- Inclut tout le matériel, n'apportez que votre maillot
- Mesures sanitaires rigoureusement appliquées
- Âge requis: 10 ans et plus

#### CROISIÈRE SUR LE LAC SAINT-FRANÇOIS (\$) 10 h à 18 h 30

• Quatre départs par jour à partir du quai municipal, Les Coteaux

Réservation: tourismevaudreuil-soulanges.com

#### 1er AOÛT - 10 h à 16 h

#### TOURS DE TUBE TRACTÉ PAR UN PONTON SUR LE LAC **SAINT-FRANÇOIS**

- Âge requis: 12 ans et plus ou 6 à 11 ans avec un parent. Départ aux heures.
- 2 personnes par tour de tube. Le tour de tube est d'une durée de 10 minutes. Un seul parent est autorisé sur le bateau pour accompagner les participants au tour de tube.

Sur réservation seulement

#### 7 AOÛT - 20 h

#### SPECTACLE MUSICAL PRESTATION DE MARIE-PIERRE LEDUC

• Capacité limitée

Réservation: 450 267-3531



#### 7 - 8 AOÛT - 10 h à 16 h

#### PLANCHES À PAGAIE (SUP)

• Âge requis: 12 ans et plus ou parent-enfant

#### MINI-PÉDALOS POUR LES PETITS

- Dans un bassin piscine
- Âge requis: 3 ans et plus

#### **TYROLIENNE**

- Tyrolienne traversant le canal. Module pour enfants
- Âge requis : 7 à 12 ans ou maximum de 150 lbs

#### **MAYAK POLO**

- Activité sportive sur planche. Objectif : insérer le ballon dans un filet flottant.
- Essai individuel ou en groupe
- Âge requis : 6 ans et plus

#### **DÉMONSTRATION DE SLACKLINE (13 h à 17 h)**

- Voyez les athlètes du slackline traverser le canal en funambulisme sur une sangle
- Initiez-vous au slackline dans le parc



# **FESTIVE**

Parcs Thomas-Monro et Louis-Stanislas-Pariseau

GALILEO · PETE FORTIER
24 JUILLET - 17 H
31 JUILLET - 20 H

MARIE-PIERRE LEDUC 7 AOÛT - 20 H

**GUILLAUME LAFOND** 

13 AOÛT - 20 H

JAY SCOTT • DENIS MIRON 21 AOÛT - 20 H 27 AOÛT - 20 H

LAURENT BARSALOU 28 AOÛT - 20 H

ÉMILE BILODEAU

3 SEPTEMBRE - 20 H

réservations : canaldesoulanges.ca







# Une p'tite virée improvisée

## LAC SAINT-FRANÇOIS

(à partir du Grand Quai des Coteaux)



## **CROISIÈRES THÉMATIQUES**

CONTE POUR ENFANTS EN PYJAMA, POURQUOI PAS ? (4 À 10 ANS)

29 et 30 juillet

**BIODIVERSITÉ:** 

DÉCOUVREZ LE LAC SAINT-FRANÇOIS

**ET SES TRÉSORS** 

29, 30, 31 juillet et  $1^{er}$  août

HARPE ET POÉSIE AU GRÉ DES FLOTS

27, 28 et 29 août

L'HISTOIRE DE VAUDREUIL-SOULANGES

**VOUS EST RACONTÉE** 

28 et 29 août

#### Réservation:

Tourismevaudreuil-soulanges.com



#### SAMEDIS ZEN AU CANAL

SAMEDIS DE L'ÉTÉ - 9 H 30 À 10 H 30 - JUSQU'AU 11 SEPTEMBRE 2021

Tous les samedis de l'été, participez à des séances de yoga aux abords du canal de Soulanges! Soyez zen pour commencer le week-end!

Les séances ont lieu à l'embouchure ouest du canal de Soulanges dans le parc Thomas-Monro / Louis-Stanislas-Pariseau.



N'oubliez pas de remplir le formulaire de confirmation de présence le matin même de la séance.

Information: canaldesoulanges.ca/yoga













SHIRLEY-ANN, copropriétaire Profession épicier

PATRICK, copropriétaire Profession épicier

NATHALIE, Technicienne diététique Directrice magasin / actionnaire